

COMMUNE DE PETITE-FORET
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du 4 avril 2023

Délibération n° : 23-04-01

5.1 Élection

**ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE
ELECTRIQUE ET DE GAZ (SIDEHAV)**

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-neuf mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Pascal CROMBE - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE
Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD
Christian DURIEUX - François STASINSKI - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED
Christine HUET - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN - Dominique DAUCHY

Étaient excusés

Dominique CORREA a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA

Dorothee MARTIN a donné pouvoir à Dominique DAUCHY

Étaient absents

Claudine GENARD - Sylvia PISANO - Isabelle DUFRENNE - Léa DEQUAYE - Tiphonie OTLET

Nombre de suffrages exprimés : 22

Votes Pour : 22

Abstention : 0

Vote contre : 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L5211-7 du CGCT, les délégués sont élus par le Conseil municipal en son sein au scrutin secret, à la majorité absolue,

CONSIDÉRANT que le 15 juillet 2020, le Conseil municipal a procédé à l'élection de trois élus afin de siéger au SIDEHAV : Messieurs FARHI et VANOVERSCHELDE en tant que délégués titulaires et Monsieur DEMAREST en tant que délégué suppléant.

CONSIDÉRANT que suite au décès de Monsieur FARHI, il convient de procéder à une nouvelle élection afin de le remplacer, les autres délégués conservant leurs attributions.

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'élire Monsieur Pascal CROMBÉ en qualité de délégué titulaire au SIDEHAV.

CONSIDÉRANT l'accord à l'unanimité du Conseil municipal pour un vote à main levée.

Le Conseil municipal, acte l'élection de Monsieur Pascal CROMBÉ en qualité de délégué titulaire du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Électrique et de Gaz (SIDEGAV) selon le résultat de vote suivant :

- **Nombre de présents : 20 (avec 2 procurations)**
- **Nombre de suffrages exprimés : 22**
- **Votes Pour : 22**
- **Abstention : 0**
- **Vote contre : 0**

Aucune observation ou réclamation présentée pendant la séance.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme
Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le : 12/04/2023
Acte transmis au contrôle de légalité le : 11/04/2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire



Sandrine GOMBERT